

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 21/07/2021



Deux nouvelles start-ups de l'immobilier intègrent le FNAIM LAB

MYLOBY, plateforme de gestion de transferts de la responsabilité d'objets et LivingRoom, plateforme qui permet aux propriétaires vendeurs et aux acquéreurs de sélectionner leur agent immobilier afin de les accompagner sur leur projet, intègrent le FNAIM LAB, l'accompagnateur de start-ups immobilières de la Fédération nationale de l'immobilier.

FNAIM LAB, partenaire de l'immobilier de demain

La FNAIM, soutient via le FNAIM LAB, les visionnaires des produits et services de l'immobilier de demain. « Le FNAIM LAB a pour objectif, en accompagnant les innovations au cœur de notre secteur d'activité, de provoquer la rencontre, l'échange et de recueillir l'expertise métier de ses adhérents sur leurs nouveaux produits. » explique Guy ROCHE, coordinateur du FNAIM LAB.

« *FNAIM LAB nous permet de saisir et parfois orienter les évolutions technologiques qui ont un impact sur nos métiers et d'accompagner les entrepreneurs qui se lancent sur notre secteur notamment en terme de notoriété et de réseau* », explique Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM.

Lancé en 2018, le FNAIM LAB a déjà suivi et charté 17 start-ups, sur des périodes contractuelles d'accompagnement d'un an. 9 d'entre elles sont toujours suivies aujourd'hui. Voici le détail de deux nouvelles.

Deux nouvelles start-ups au service de l'immobilier de demain

MYLOBY, prochainement IONY, est une plateforme qui permet de gérer les transferts de responsabilité d'objet (et donc de clés) d'un lieu (agence immobilière) vers une personne, entre deux personnes et d'une personne vers un lieu. La plateforme utilise la blockchain Tezos comme moyen de preuve permettant de certifier, d'authentifier et de sécuriser ces échanges.



Contact Presse :

Galivel & Associés - galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

« Concrètement, imaginez une clé qui doit être récupérée par le propriétaire, un locataire, un agent, un artisan... ou être remise à l'agence. Maintenant multipliez par 50 ce nombre de clés. Comment pouvez-vous savoir qui a, qui a eu la clé, qui l'a récupérée dans l'agence, à quel endroit a-t-elle été déposée... Et finalement, qui est responsable de la clé ? Nous proposons d'instaurer de la traçabilité et de la responsabilité dans la transmission des objets. » explique Timothée MAUCOUR, CEO et cofondateur de MYLOBY prochainement IONY. « Notre outil sera un élément de fiabilisation et de simplification supplémentaire au service des professionnels de l'immobilier, c'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de rejoindre le FNAIM LAB et tout ce que la FNAIM représente dans le monde de l'immobilier. »



Timothée MAUCOUR, CEO et cofondateur de MYLOBY et Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM

LivingRoom.immo est la première plateforme qui permet aux propriétaires vendeurs et aux acquéreurs de sélectionner eux-mêmes l'agent immobilier qu'ils souhaitent avoir à leurs côtés pour les accompagner dans leur projet, parmi une sélection de profils.



Mathieu GUERIN, CEO de LivingRoom et Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM

Pour Mathieu GUERIN, CEO de LivingRoom, « Le concept de LivingRoom.immo est de remettre à l'honneur des éléments au moins aussi importants que l'estimation immobilière : la confiance, la sécurité, ou le contact humain, tout en valorisant les compétences des professionnels de l'immobilier et en protégeant la confidentialité et les données des particuliers. »



Contact Presse :

Galivel & Associés - galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés - galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34